

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2022-65(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-deux et le 15 décembre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 1^{er} décembre 2022

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Etaient présent(e)s : Monsieur Claude BONDIL, 2^{ème} vice-président ; Monsieur Maurice JAYET, 3^{ème} vice-président ; Madame Laurie SARDELLA, membre du Bureau.

Objet : Demande de subventions – Région SUD - PACA

Le président expose :

La Région SUD a mis en place un programme de subventions 2022 – 2027 destiné aux services départementaux d'incendie et de secours.

Ce fonds d'investissement est tourné vers la prévention et la lutte contre les feux de forêts.

Le budget total de ce programme régional est de 5 M€ soit 0,83 M€ par SDIS (0,138 M€ / an, et par SDIS).

Dans le cadre de la solidarité interdépartementale, le SDIS 04, dans le cadre de la colonne feux de forêts « Alpes », met à disposition, par l'intermédiaire du centre opérationnel zonal, un à deux groupes feux de forêts soit entre 4 et 8 camions citerne feux de forêts (C.C.F.M.).

Dans ce cadre et pour moderniser notre flotte de véhicules, le SDIS 04 sollicite l'aide de la Région SUD pour financer un plan d'équipement annuel de C.C.F.M dans le cadre du fonds régional « prévention et lutte contre les feux de forêts ».

La programmation serait la suivante :

Exercice budgétaire	Matériel à acquérir	Montant H.T. unitaire estimatif	Quantité	Montant H.T. de l'opération	Subvention Région SUD	Taux subvention Région %	Autofinancement SDIS 04	Taux autofinancement %
2022	Camion Citerne Feux de Forêts haute pression avec matériels	220 000,00 €	2	440 000,00 €	276 000,00 €	62,73%	164 000,00 €	37,27%
2023	Camion Citerne Feux de Forêts haute pression avec matériels	230 000,00 €	1	230 000,00 €	138 000,00 €	60,00%	92 000,00 €	40,00%
2024	Camion Citerne Feux de Forêts haute pression avec matériels	230 000,00 €	1	230 000,00 €	138 000,00 €	60,00%	92 000,00 €	40,00%
2025	Camion Citerne Feux de Forêts haute pression avec matériels	235 000,00 €	1	235 000,00 €	138 000,00 €	58,72%	97 000,00 €	41,28%
2026	Camion Citerne Feux de Forêts haute pression avec matériels	235 000,00 €	1	235 000,00 €	138 000,00 €	58,72%	97 000,00 €	41,28%
2027	Camion Citerne Feux de Forêts haute pression avec matériels	240 000,00 €	1	240 000,00 €	138 000,00 €	57,50%	102 000,00 €	42,50%
	totaux	1 390 000,00 €	7	1 610 000,00 €	966 000,00 €	60,00%	644 000,00 €	40,00%

